



CONCERTATION PRÉALABLE VOLONTAIRE

**Projet d'unité de production de bio-méthane
à partir de bois de récupération en fin de vie
à Gardanne (13)**

Réunion publique d'ouverture

Mardi 12 mai 2026

Accueil citoyen

Hervé GRANIER, Maire de Gardanne

Programme de la réunion

1

**Le rôle des garants
+
La concertation préalable
et les modalités de
participation**

+ Temps d'échange

2

**Présentation des
porteurs de projet**

+ Temps d'échange

3

**Le projet
Bio-Méthane Provence**

+ Temps d'échange



**Les prochains
rendez-vous**

1. Le rôle des garants de la CNDP

Vincent DELCROIX & Philippe QUÉVREMONT

« Toute personne a le droit, dans les conditions et les limites définies par la loi, d'accéder aux informations relatives à l'environnement détenues par les autorités publiques et de participer à l'élaboration des décisions publiques ayant une incidence sur l'environnement »

Article 7 de la charte de l'environnement

Les garants, nommés par la Commission Nationale du Débat Public, sont neutres et indépendants. Ils veillent au respect des droits constitutionnels du public à l'information et à la participation.

« La concertation préalable permet de débattre :

- **de l'opportunité, des objectifs et des caractéristiques principales du projet,**
- **des enjeux socio-économiques qui s'y attachent ainsi que de leurs impacts significatifs sur l'environnement et l'aménagement du territoire,**
- **de solutions alternatives, y compris de son absence de mise en œuvre. »**

Article L121-15-1 du Code de l'environnement

Contacts des garants

- *Vincent DELCROIX* vincent.delcroix@garant-cndp.fr
- *Philippe QUÉVREMONT* philippe.quevremont@garant-cndp.fr

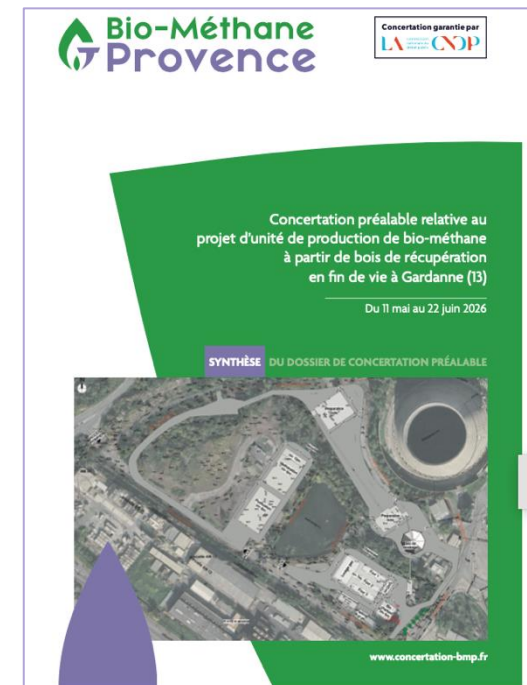
1bis. La concertation préalable et les modalités de participation du public

Comment s'informer ? Comment participer ?

- En ligne > www.concertation-bmp.fr
- Avec le **dossier de concertation** et/ou sa **synthèse**
- Sur les **registres papier** mis à disposition **dans les Mairies** à Gardanne, Meyreuil, Luynes, Bouc-Bel-Air, Aix-en-Provence et Fuveau
- Lors des **réunions publiques**
- Pour toute question sur l'information et la participation du public, vous pouvez vous **adresser aux garants de la CNDP**

Concertation préalable volontaire

**Du 11 mai
au 22 juin 2026**



Calendrier de la concertation



Règles de participation



**Lever la main avant
de s'exprimer**



**Se présenter brièvement
si vous le souhaitez**



Ne pas se couper la parole



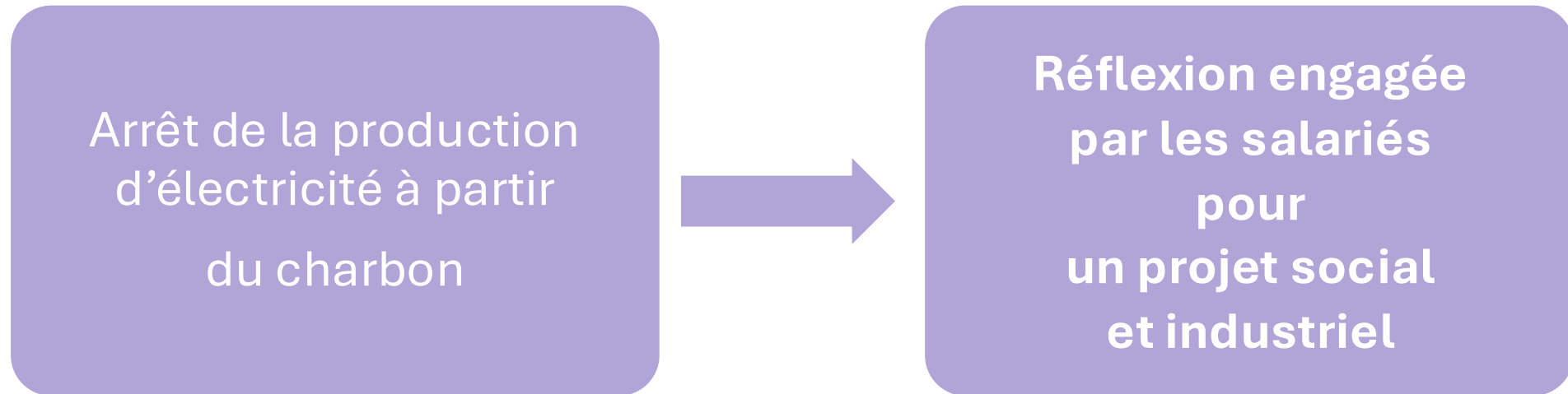
**Rester constructif
dans les échanges**



Temps d'échange

2. Les porteurs de projet Bio-Méthane Provence SAS

Genèse du projet : accompagner la transition du bassin minier



Solution retenue par les membres de l'ATCG :

- **Concevoir un nouveau projet, indépendant des autres activités sur le site de la centrale de Provence > le projet Bio-Méthane Provence**



L'Association des Travailleurs de la Centrale de Gardanne (ATCG) a créé la Société de Production d'Énergie Gardannaise (SPEG)

entreprise spécialisée dans les technologies de production de gaz renouvelable



SAS

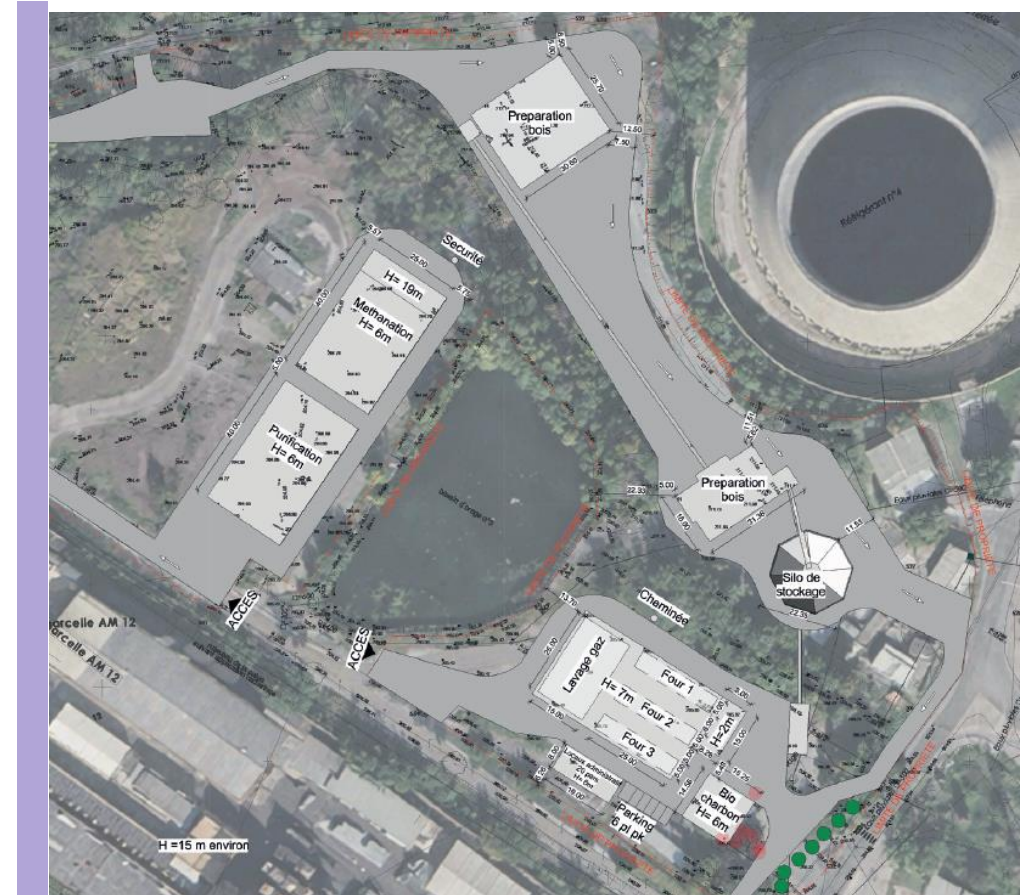


Temps d'échange

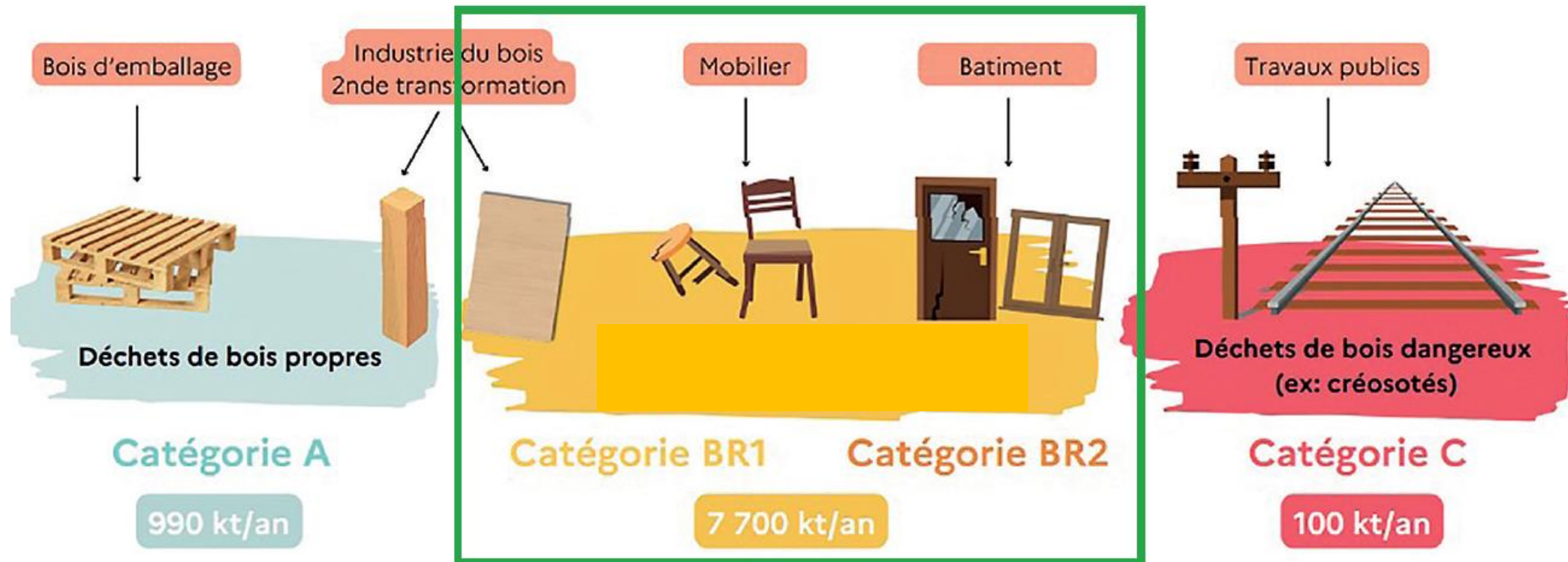
3. Le projet Bio-Méthane Provence

Une installation dédiée à la production de bio-méthane

1. Une activité de **préparation du bois de récupération en fin de vie**, d'une capacité maximale de 115 000 tonnes/an
2. Une **unité de pyrolyse haute température** de bois de récupération en fin de vie, permettant sa conversion en **gaz de synthèse** et en **bio-charbon**
3. Une étape de **lavage et de purification du gaz**
4. Une unité de **méthanation catalytique**, transformant le gaz de synthèse en **bio-méthane** et un coproduit le **bio-CO₂**



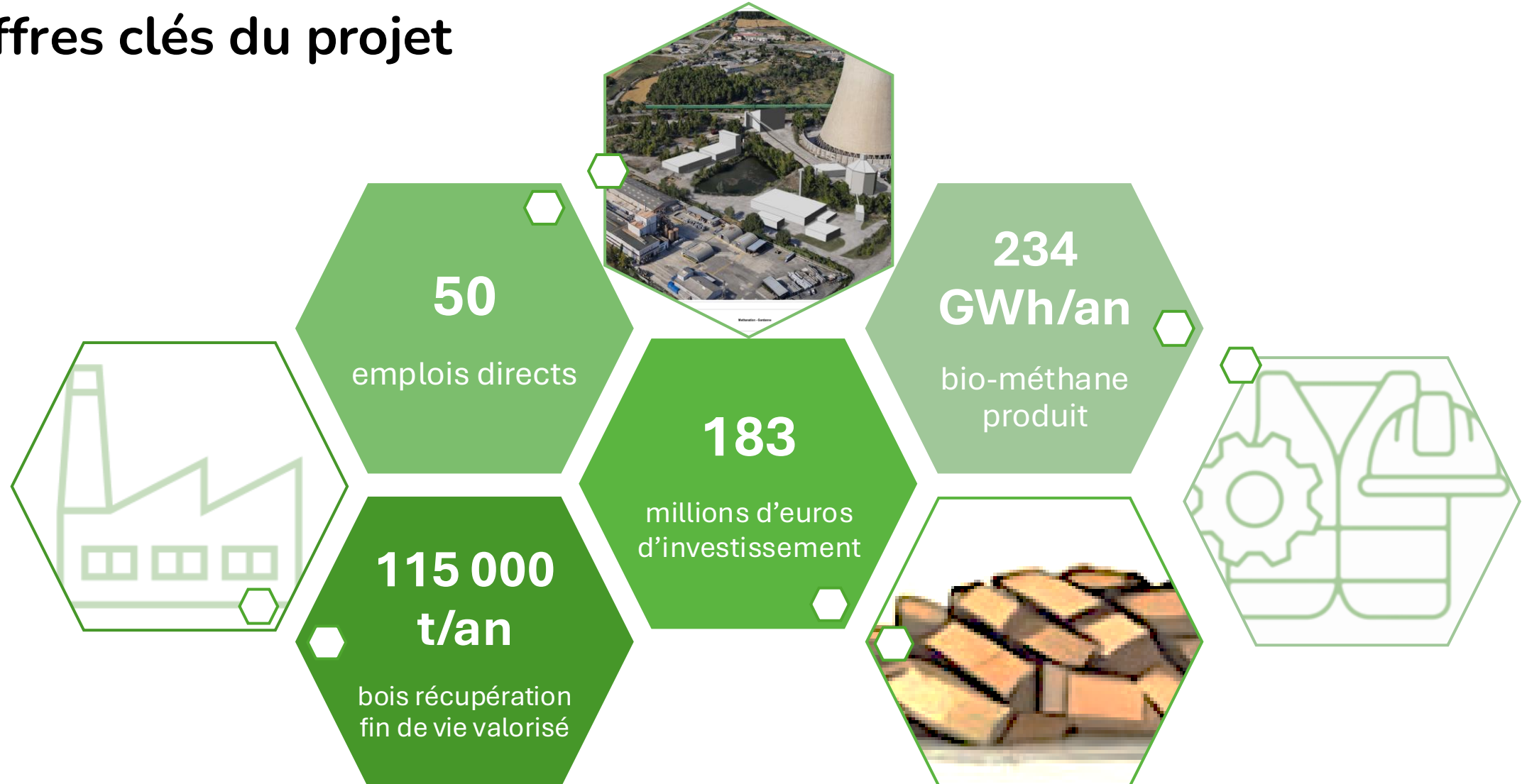
Un approvisionnement local en bois de récupération en fin de vie



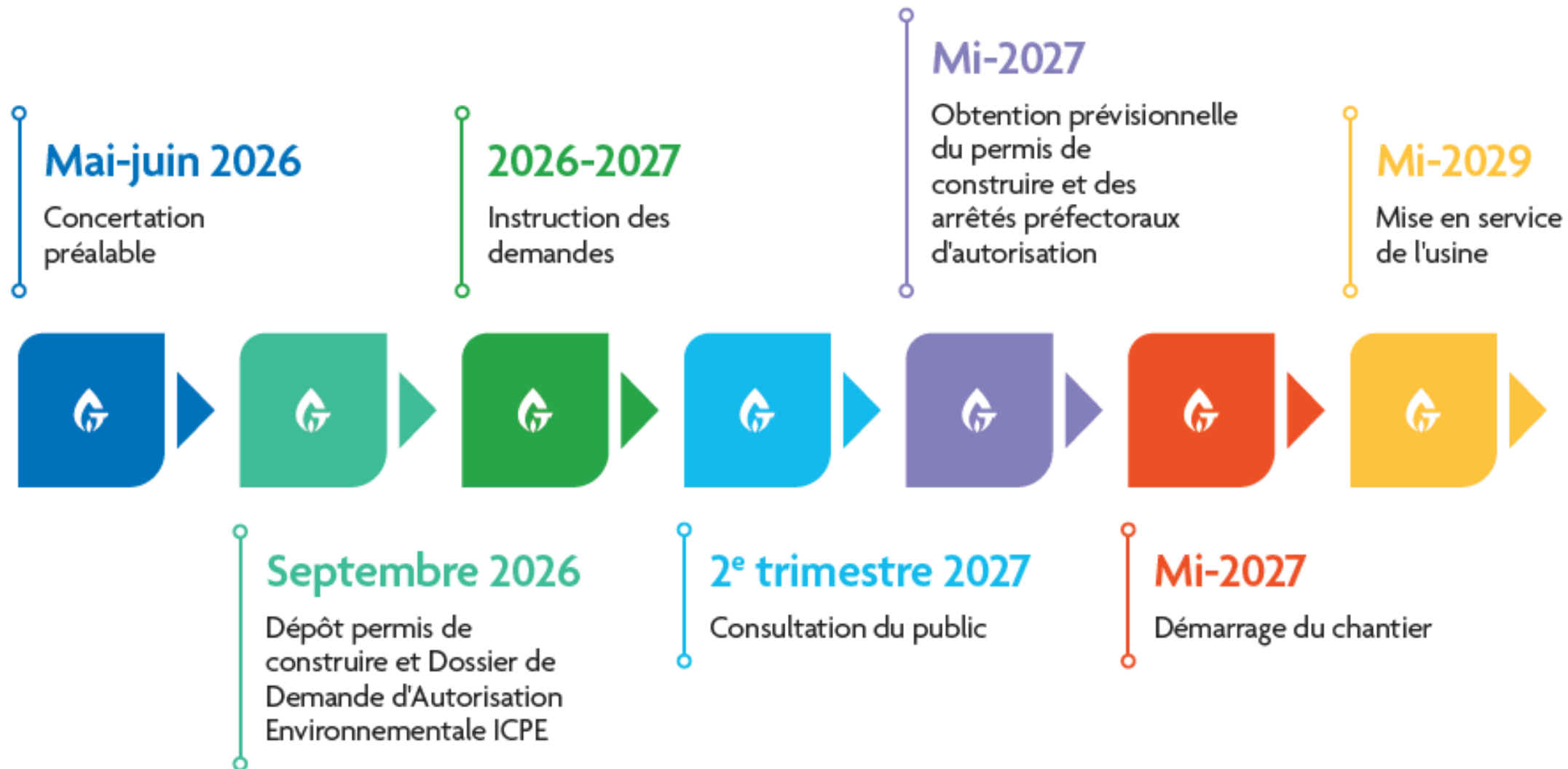
- Un procédé qui repose sur **une technologie industrielle éprouvée**



Chiffres clés du projet



Calendrier prévisionnel du projet





Temps d'échange

Prochains rendez-vous :



Réunion thématique « Le procédé industriel et ses enjeux pour le territoire » :

Mardi 26 mai 2026
à 18h à Gardanne
(Salle de la Maison du Peuple)



Réunion publique de synthèse :

Mardi 16 juin 2026
à 18h à Gardanne
(Salle de la Maison du Peuple)

Merci pour votre attention

www.concertation-bmp.fr